

A13Z

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 427 974 euros
Siège social : 69 Allée de la Bergerie, 59420 MOUVAUX
830 551 891 RCS LILLE**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin,
A dix-sept heures,

Monsieur Augustin MULLIEZ, demeurant 69 Allée de la Bergerie, 59420 MOUVAUX,
Associé Unique de la société A13Z,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Augustin MULLIEZ, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 205 217,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 205 217,64 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à -2 033 904,53 euros.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Augustin MULLIEZ

Signé par Augustin Mulliez
Le 08/07/2025

ID: tx_DYbx8AXQGL95

Signed with
Universign

Désignation de l'entreprise SAS AT3Z			69 Allée de la Bergerie			Néant ☐		
Adresse de l'entreprise			59420 MOUVAUX					
SIRET			8 3 0 5 5 1 8 9 1 0 0 0 1 3			Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		
			Durée de l'exercice précédent * 12					
			Exercice N clos le 31122024			Exercice N-1 clos le 31122023		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	9 284 194	042	1 337 060	7 947 134	6 163 693	
	Total I (5)	044	9 284 194	048	1 337 060	7 947 134	6 163 693	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068		070				
		072	4 523	074		4 523	3 166	
	Valeurs mobilières de placement	080	897 981	082		897 981	1 524 639	
	Disponibilités	084	274 133	086		274 133	40 890	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	1 176 637	098		1 176 637	1 568 695	
	Total général (I + II)	110	10 460 831	112	1 337 060	9 123 770	7 732 387	
PASSIF			Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 427 974	5 006 774			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		52	52			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134		(2 239 122)	(229 540)			
	Résultat de l'exercice	136		205 218	(2 009 582)			
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		3 394 121	2 767 704			
Provisions pour risques et charges	154							
Total II								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 000 000	2 583 283			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 454	2 663			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172			1 543			
	Comptes courants d'associés	173		3 590 195	2 199 195			
	Autres dettes	175		136 000	178 000			
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		5 729 649	4 964 684			
Total général (I + II + III)	180		9 123 770	7 732 387				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	3 370 481	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 075 926		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A13Z		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230		580		831		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		580		831	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		23 385		85 630
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	205	244		254			
	Rémunérations du personnel *			250				12 375	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		180		6 483	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		982		710
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264		24 801		105 198
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(24 221)		(104 366)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280		582 160		27 140	
	Produits exceptionnels		(IV)	290				1 505 765	
	Charges financières		(V)	294		153 665		1 397 520	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		199 057		2 040 602
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		205 218		(2 009 582)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		205 218	314		
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322		90 117			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247		330					
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
				991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	641	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Dédutions exceptionnelles (art 39 decies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		118 545	354	
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				356				
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)									
Déficits antérieurs reportables : * 1.161.688 dont imputés sur le résultat :							360	118 545	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370			372		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise		SAS AT3Z		69 Allée de la Bergerie		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		59420 MOUVAUX		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 3 0 5 5 1 8 9 1 0 0 0 1 3		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	9 284 194	042	1 337 060	7 947 134	6 163 693
	Total I (5)	044	9 284 194	048	1 337 060	7 947 134	6 163 693
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068		070			
		072	4 523	074		4 523	3 166
	Valeurs mobilières de placement	080	897 981	082		897 981	1 524 639
	Disponibilités	084	274 133	086		274 133	40 890
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	1 176 637	098		1 176 637	1 568 695
	Total général (I + II)	110	10 460 831	112	1 337 060	9 123 770	7 732 387
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 427 974		5 006 774	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		52		52	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(2 239 122)		(229 540)	
	Résultat de l'exercice	136		205 218		(2 009 582)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		3 394 121		2 767 704	
Provisions pour risques et charges	154						
Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 000 000		2 583 283	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 454		2 663	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172				1 543	
	Comptes courants d'associés	173		3 590 195		2 199 195	
	Autres dettes	175		136 000		178 000	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		5 729 649		4 964 684	
Total général (I + II + III)	180		9 123 770		7 732 387		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	3 370 481	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 075 926	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A13Z		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
Subventions d'exploitation reçues			226						
Autres produits			230		580		831		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		580		831	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		23 385		85 630
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	205	244		254			
	Rémunérations du personnel *			250				12 375	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		180		6 483	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255		254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		982		710
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264		24 801		105 198
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(24 221)		(104 366)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280		582 160		27 140	
	Produits exceptionnels		(IV)	290				1 505 765	
	Charges financières		(V)	294		153 665		1 397 520	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		199 057		2 040 602
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		205 218		(2 009 582)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		205 218	314		
Régime des entreprises	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322		90 117			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247		330					
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*		248						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
				991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		118 545	354	
	Bénéfice col. 1				352				
Déficit col. 2				356					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 1.161.688 dont imputés sur le résultat :						360	118 545	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370			372		
Bénéfice col. 1				370					
Déficit col. 2				372					

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 123 770** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **582 740** euros et un total **charges** de **377 523** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **205 218** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 079 982 380 750	90 117	213 789	1 170 099 166 961
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 460 732	90 117	213 789	1 337 060
TOTAL GENERAL		1 460 732	90 117	213 789	1 337 060
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			90 117	213 789	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 922	(15 922)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 501	1 243	1 258	101,1
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	2 501	17 165	(14 663)	-85,43